

Alerte sur les assurances et les retraites d'entreprise

L'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA) juge que la solidité financière de ce secteur n'offre pas de bonnes perspectives.

« La solidité financière de l'assurance européenne et du secteur des pensions professionnelles pourrait être confrontée à une perspective significativement négative à moyen terme du fait des incertitudes macro-économiques et de la fragilité des marchés financiers », s'alerte le rapport publié le 14 décembre par l'EIOPA pour le second semestre 2012. Consacré à la stabilité financière de ce secteur dans l'espace économique européen (EEA), ce rapport souligne que « les risques pour la stabilité financière demeurent élevés ». Il considère aussi que « cette crainte est devenue particulièrement pertinente du fait du risque de persistance de taux d'intérêt faibles dans nombre d'économies, avec en parallèle la volatilité des marchés de capitaux ».

Selon Gabriel Bernardino, président de l'EIOPA *« malgré des évolutions positives sur les marchés financiers et les actions politiques concertées, les risques pesant sur la stabilité financière demeurent élevés ».*

Dans son rapport, l'EIOPA a également mis en garde contre *« une diminution alarmante »* des capitalisations des plans de retraites, essentiellement pour les principaux systèmes de retraite en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

Selon l'EIOPA, la crise de la dette souveraine dans la zone euro constitue la menace la plus importante pour les assureurs européens et le risque de pertes sur ses avoirs en obligations souveraines s'amplifie. Le risque a augmenté pour les assureurs ces six derniers mois et devrait continuer d'ici la fin de l'année. Les rendements des obligations émises par des pays tels que la Grèce, l'Irlande, et le Portugal sont montés en flèche car les marchés craignent un défaut, soulevant des interrogations sur la solvabilité d'économies plus importantes comme l'Espagne et l'Italie mais dont le niveau d'endettement est également critique. Concernant les grandes compagnies d'assurance cotées, parfois considérées comme peu exposées sur les dettes grecques, irlandaises et portugaises, certaines d'entre elles subiraient des pertes dans l'éventualité d'un défaut en Espagne ou en Italie, estime EIOPA. Generali, troisième assureur européen, est l'un des plus exposés à la dette souveraine risquée de la zone euro, avec des avoirs de 59,5 milliards d'euros, selon des analystes de Barclays Capital, cités par l'agence Reuters.

Dans ce contexte, l'EIOPA recommande aux régulateurs d'adopter de nouvelles règles afin de limiter les risques financiers auxquels sont exposés assurances et systèmes de pension professionnels. Les responsables politiques de l'Union européenne et la Commission doivent présenter un calendrier précis pour l'adoption de nouvelles règles plus pertinentes sur les exigences de fonds propres (Solvency II), a rappelé Gabriel Bernardino. Des désaccords politiques ont repoussé la finalisation de ces règles qui risquent de ne pas pouvoir être appliquées avant 2016, trois ans plus tard qu'initialement prévu.

Le rapport est dans notre base « Ressources », rubrique Institutions et Organisations européennes, Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA).